



**Procès Verbal de l'Assemblée Générale
du 24 mai 2019
de l'association BONBADILOM Fougeré-Thorigny**

Présent(e)s :

- . **Pour le bureau** : Mme Gwendoline BOURNONVILLE et Mme Hélène GRELLIER, co-présidentes; Mr Arnaud COLLET, co-trésorier ; Carole LE GALL, co-secrétaire
- . **Pour les membres** : Mr Pierre CAMINADE
- . **Pour les salariés** : Mme Bérengère LEDDA et Mme Magali FONTAINE, co-directrice

Excusé(e)s :

- . **Pour le bureau** : Mme Jeanne Vion, co-secrétaire ; Mme Nadège DE LAMBILLY, co-trésorière
- . **Pour les membres** : Mme Marion TURBELIER-SWANNET, Mr Damien TESSIER

Présent(e)s en salle :

- . **Pour la mairie de Thorigny** : Mr Luc GUYAU, Maire;
- . **Pour la mairie de Fougeré** : Mr Jean-Marie CHABOT, Maire ; Mme Isabelle SERIN et Mme Françoise FRAPPIER, adjointes au Maire
- . **Pour les salariés** : Mme Mélanie ENFRIN, animatrice et directrice remplaçante ; Mme Déborah PARADIS et Mme Brigitte GUIBOT, animatrices
- . **Pour les Francas** : Mme ROBIN, secrétaire ; Mr Hervé DEVOYE, membre
- . **Pour les parents** : Nombre de parents suffisant pour atteindre le quorum

L'Assemblée Générale a commencé à 20h45 à la salle Thor'Espace de Thorigny. Les présidentes Mme Grellier et Mme Bournonville ont ouvert la séance. Mme Le Gall est nommée secrétaire.

Ordre du jour :

1. Présentation de l'association
2. Projet associatif et pédagogique
3. Les activités 2019
4. Approché des comptes au 30 avril
5. Temps de parole laissé aux mairies
6. Adhésion aux Francas autour de la gestion paie et contrats
7. Tarifs 2019-2020
8. Règlement intérieur 2019-2020
9. Changement du bureau/CA
10. Informations diverses
11. Opération Paprec

12. Présentation des mini-camps, inscriptions

1. Présentation de l'association :

Création le 8 novembre 2018

Bureau :

Co-présidentes : Mme Gwendoline BOURNONVILLE et Mme Hélène GRELLIER

Co-trésoriers : Mme Nadège DE LAMBILLY et Mr Arnaud COLLET

Co-secrétaires : Mme Carole LE GALL et Mme Jeanne VION

Membres :

Mme Marion TURBELIER-SWANNET, Mr Damien Tessier et Mr Pierre CAMINADE

135 familles inscrites dont 111 familles adhérentes.

2. Projet associatif :

Dans le cadre du PEDT et d'un CEJ avec :

DES OBJECTIFS :

Rassembler les enfants des deux communes pour répondre aux besoins des parents.

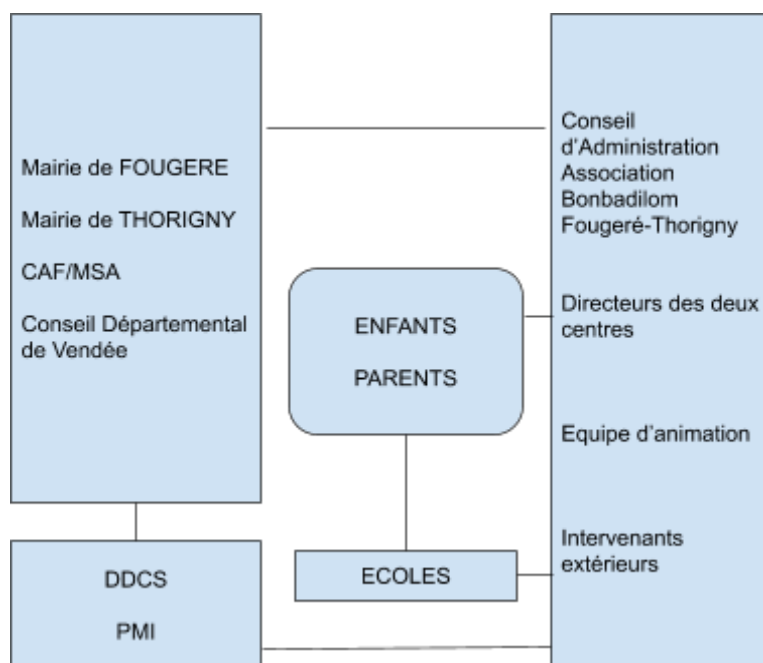
Politique en faveur de l'épanouissement des enfants en répondant à leurs besoins et leurs attentes.

DES VALEURS :

Accueil, Respect, Bienveillance, Épanouissement, Education, Sécurité, Équité

DES MOYENS :

Ressources Humaines, matériels et financières



ORGANISATION AVEC DEUX SITES :

Au regard des obligations légales indiquées par la DDCS :

- Une direction pour un multi-sites = PLUS POSSIBLE
- DEUX SITES = DEUX DIRECTIONS
- Chaque jour dès le 1er enfant accueilli = PERSONNE HABILITÉE

Projet pédagogique

Les objectifs principaux :

- Développer la cohésion sociale en favorisant l'intégration de tous les enfants y compris ceux en situation de handicap
- Favoriser le bien-être de chacun
- Instaurer un climat de respect
- Favoriser le développement de l'autonomie de chacun
- Sensibiliser l'enfant à l'écologie
- Développer la créativité des enfants et des animateurs

3. Les activités des enfants :

De janvier à juin 2019

★ Les petites vacances :

- Les vacances d'hiver :

Disney s'invite à Bonbadilom avec :

. Visite de MICKEY et MINNIE

. Quizz Disney, Théâtre d'impro, bricolage, crêpes partie, journée sportive...

- Les vacances de printemps :

Séraphin au pays des légendes avec :

. LEGENDIA PARC

. Atelier cuisine, chasse au trésor, pique-nique, recherches et découvertes, jeux en forêt, défis sportifs et culinaires, activités manuelles.

★ **Les mercredis :**

Plusieurs activités sont proposées en fonction de l'âge des enfants. Certains mercredi, il peut y avoir une animation particulière comme ici une journée cirque prévue le 29 mai.

4. Approché des comptes au 30 avril

Étant les 1er mois pour l'association nous ne pouvons présenter un budget complet. Nous le présentons donc sur le budget prévisionnel 2019. Pour l'AG début 2020, nous pourrons voter les comptes 2019 car ils sont en année civile, alors que les inscriptions sont en année scolaire.

CHARGES	EXERCICE	%	EXERCICE
	EN COURS		A VENIR
	au 30/04/2019	1/1/2019	12/31/2019
53 CAISSE	30		
60 ACHATS :	4224,82	14,19	29780
601000 Autres achats de marchandises ALIMENTATION	2185,4	14,87	14700
606100 Electricité, eau, gaz, CARBURANTS			280
606200 ACHAT FOURNITURES D'ENTRETIEN	38,91	3,24	1200
606300 Petit équipement (MOBILIER, MATERIEL)	166,46	20,81	800
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	382,25	47,78	800
606800 FOURNITURES PEDAGOGIQUES ACTIVITES	1387,47	11,56	12000
(606400 autres) Achats divers	64,33		
61 SERVICES EXTERIEURS :	1152,05	154,22	747
611 Sous-traitance			
6132 Location de locaux			
6135 Autres Locations			
615 Entretien - réparations			
616100 Assurances	778,05	104,16	747
617 Etudes diverses (accompagnement administratif)	374		
618 Divers : documentation, frais de colloques			
(61 autres) Services extérieurs divers			

62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS :	1604,21	26,74	6000
621000 Personnel extérieur PRESTATIONS PAYE	1579,37	49,36	3200
622 Honoraires, frais d'acte			
623 Publicité - Publication - Relations publiques			
624500 TRANSPORTS de biens et transports du personnel			2500
625600 Déplacements - Missions - Réceptions	24,84	24,84	100
626000 Frais postaux et TELEPHONE			200
(62 autres) Autres services extérieurs divers			
63 IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	123		
64 CHARGES DE PERSONNEL (hors personnel mis à disposition) :	51950	26,12	198887
641000 Rémunérations du personnel	33260,8	23,71	140300
645 Charges sociales	10466	20,72	50508
6453 Cotisation aux caisses de retraites MALAKOFF MEDERIC	2826,74		
6458 Cotisation aux autres organismes sociaux CHORUM	579,3		
648 Frais de formation	576	36,00	1600
6461 Indemnisations des Educateurs			
6462 Indemnisations des Praticquants			
(647000 autres) Charges de personnel diverses MEDECINE DU TRAVAIL	810	96,43	840
658000 MUTUELLE	595,68	19,86	3000
648000 OPCA	2835	107,43	2639
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :	517,92	20,00	2590
651100 Adhésions aux ligues ou Fédérations	432	16,68	2590
6552 Autres charges (SACEM, ...)	44		
(65 autres) Autres charges de gestion courante diverses	41,92		
66 CHARGES FINANCIERES :	45,76	30,51	150
6611 Intérêts sur emprunt(s)			
6615 Agios			
(66 autres) Charges financières diverses SERVICES BANCAIRES	45,76	30,51	150
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROV. ET ENGAGEMENTS			512
69 IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES CHARGES	59617	24,98	238666
RESULTAT EXCEDENTAIRE			157
TOTAL GENERAL DES CHARGES	59617	24,96	238823

PRODUITS	EXERCICE	%	EXERCICE
	EN COURS		A VENIR
	au 30/04/2019		1/1/2019 12/31/2019
70 PRODUITS SUR ACTIVITE	16671,35	21,00	79382
701100 TARIFICATION FAMILLES	16671,35	21,04	79252
706 Prestations de service (ex: location salles. matériels)			
707 Production vendue de service (ex: entrées)			
708 Récupérations diverses (photocopies. téléphone ..)			
(708100 autres) PAPREC			130

74 SUBVENTIONS	56048,72	38,18	146784
744000 Commune de Fougeré	24161,72	33,33	72485
744001 Commune de Thorigny	31887	75,00	42516
7444 Emplois aidés (tremplin, ...)			
7445 Emplois mis à disposition de l'association			
<u>745 Autres Organismes Publics :</u>			
7451 Etat			
7452 Région			
743000 Département			800
7454 Fonds Européens			
745200 Caisse d'Allocations Familiales PSO			24311
745201 CAF aide à la tarification			5672
745100 MSA			1000
7456 DRAC			
7457 DDJS			
7458 CNASEA (emplois aidés)			
7459 Autres (à préciser)			
749 Partenariat privé			
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0		3000
756 Cotisations des adhérents			3000
757 Eléments fonds associatif virés au résultat			
758 Produits divers (collectes, dons ...)			
76 PRODUITS FINANCIERS			
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	10184	6486,62	157
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET SUR PROVISIONS			
790000 TRANSFERT DE CHARGES : Indemnités Journalières	7715,43	85,73	9000
790001 Remboursement frais de formation			500
TOTAL DES PRODUITS	163339,57	68,39	238823
RESULTAT DEFICITAIRE			0
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	163339,57	68,39	238823

5. Temps de parole laissé aux mairies :

Mairie de Fougeré :

Mr Jean-Marie Chabot, maire de Fougeré, explique à l'assemblée qu'en plus des subventions communales, des frais liés à l'ouverture des accueils de loisirs sont comptabilisées dans des charges supplétives à charge des municipalités

Mairie de Thorigny :

Mr Luc Guyau, maire de Thorigny, souhaite faire le point avant fin juin sur un possible investissement pour un local sur Thorigny (agrandissement, construction...).

Le Bureau :

Nous les remercions pour leur soutien tant financier qu'humain. De plus une demande des parents pour un terrain attenant à l'accueil de loisirs de Fougeré a été redemandée. Nous savons que la mairie de Fougeré y travaille et nous la remercions. Elle fait son possible afin que les enfants de Fougeré, une commune rurale, puissent accéder à un espace de verdure intégré au centre de loisirs.

6. Adhésion aux Francas autour de la gestion paie et contrats

Afin de soulager le bureau dans la gestion des contrats de travail et des bulletins de paies, nous avons fait le choix d'adhérer aux Francas. Le gestionnaire de paie des Francas basé sur Nantes prend en charge nos demandes courantes.

Mme Robin (secrétaire des Francas) a souhaité faire un discours lors de l'AG. Les membres du conseil d'administration ont été étonnés quant à son contenu car nous pensions qu'il s'agissait d'une présentation du service paie et juridique auquel nous sommes affiliés. En effet, Madame ROBIN a réaffirmé les valeurs des Francas et valorisé la pertinence de l'utilisation du milieu associatif. Elle a souhaité également saluer le travail des bénévoles confrontés à des difficultés majeurs. Nous la remercions pour les encouragements qu'elle a pu formuler au conseil d'administration.

PROPOSITIONS SOUMISES AUX VOTES : 7-8-9

7. Tarif 2019- 2020

Adhérents de l'association BONBADILOM FOUGERE - THORIGNY

Régime CAF ou MSA	QF de 0 à 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF de 901 à 1200	QF + 1201
Tarif Accueil de loisirs : Journée avec repas	6,03 €	8,32 €	10,43 €	11,90 €	14,48 €
Tarif Accueil matin ou après midi avec repas = 5h	3,77 €	5,20 €	6,52 €	7,44 €	9,05 €
Tarif 1/4 H Accueil de loisirs	0,190 €	0,260 €	0,326 €	0,372 €	0,453 €
Tarif par heure Accueil de loisirs	0,75 €	1,04 €	1,30 €	1,49 €	1,81 €
Tarif 1/4 H Périscolaire	0,52 €	0,53 €	0,54 €	0,55 €	0,56 €
Tarif par heure Périscolaire	2,08 €	2,12 €	2,16 €	2,20 €	2,24 €

La 1ère demie-heure du périscolaire soir est incompressible donc facturée

Accueil de loisirs matin et soir (mercredi et vacances scolaires) de 7h30 à 9h et de 17h à 19h
Périscolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h

PETIT DÉJEUNER	à la demande	0,80 €
GOÛTER (L-M-J-V)	obligatoire	0,80 €
TARIF HORS COMMUNES 1/2 JOURNÉE	EN PLUS	2,50 €
TARIF HORS COMMUNES	EN PLUS	5€

JOURNÉE		
---------	--	--

Pour information, la journée en accueil de loisirs comprend un repas d'une valeur pour l'année scolaire 2018-2019 de 2,37€ et un goûter à 0,42€

L'assemblée a voté "pour" à l'unanimité.

8. Règlement intérieur 2019-2020

Toutes les modifications sont indiquées en écriture italique.

- Délai d'inscriptions :

Plaquettes sous format *papier disponible aux accueils (sur les deux sites)* et format numérique communiquées à chaque famille.

Les dates butoirs y seront notifiées. *Toute annulation après la date butoir entraînera une facturation (sauf certificat médical). Et tout ajout sera possible dans la limite des places disponibles.*

- Tarifs :

À partir du 15 du mois, si le règlement n'a pas eu lieu, la direction fera *un rappel par mail et par oral.*

En cas de retard de paiement non justifié au 30 du mois, *une majoration de 5,00 € sera appliquée par mois de retard.*

En cas de non paiement, *la direction se réserve le droit de refuser l'enfant jusqu'à régularisation complète.*

- Horaires :

Le fonctionnement à la $\frac{1}{2}$ journée est possible avec repas obligatoire de 9h à 14h ou de 12h à 17h. *Lorsque cette organisation ne sera pas possible, les utilisateurs seront prévenus par mail et affichage.*

Les Accueils de Loisirs seront fermés les 3 premières semaines complètes au mois d'août (32-33-34). *L'association organisatrice se donne le droit de fermer tout au long de l'année les deux sites en fonction des inscriptions.*

- Vie collective :

Les jeux et les livres venant de la maison sont interdits. Sauf cas exceptionnel comme une journée à thème par exemple. En cas de non respect, l'objet sera retiré et restitué au parent le soir.

L'assemblée a voté "pour" à l'unanimité.

9. Renouvellement du conseil d'administration

Membres restants :

- Hélène Grellier
- Gwendoline Bournonville

- Nadège De Lambilly
- Carole Le Gall
- Pierre Caminade

Membres sortants :

- Arnaud COLLET
- Damien TESSIER
- Marion TURBELIER-SWANNET
- Jeanne VION

Personnes entrantes :

- Gaëlle MANDIN
- Mélanie AZURMENDI

L'assemblée a voté "pour" à l'unanimité.

10. Informations diverses

Nous avons fait quelques rappels :

Ne pas oublier de pré-inscrire ses enfants au moins 72h à l'avance pour le périscolaire et le vendredi 15h dernière limite pour le mercredi suivant. Il faut remplir un bon d'inscription ou envoyer un mail sur inscriptions@bonbadilom.fr

Ne pas oublier de régler sa facture avant le 15 du mois.

11. Benne Paprec

La benne Paprec a eu lieu du 22 au 28 février 2019, avec 1 seule benne sur la commune de Fougeré. Nous avons récolté 6.880 Tonnes soit 481€60. Merci à tous les participants. La prochaine benne aura lieu début 2020.

12. Présentation des mini-camps de l'été 2019

Les 2 directrices ont présenté les 4 mini-camps de l'été 2019. Les enfants sont répartis en fonction de leur classe : PS-MS, GS-CP, CE et CM.

Conclusion :

Les présidentes ont clôturé l'AG à 22h15 en invitant les parents à procéder aux inscriptions pour les mini-camps.
Puis un verre de l'amitié offert par l'association a clôturé la soirée.

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par les présidentes et la secrétaire nommée pour cette séance.

Présidentes :

Secrétaire :

Hélène GRELLIER

Gwendoline BOURNONVILLE

Carole LE GALL